

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent entre **SOGETRONIC**, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 314 582 289, dont le siège social est situé au 13, rue Georges Auric, 75019 Paris, France,

Téléphone : +33 1 42 38 27 77

Mail : communication@sogetronic.fr

Ci-après dénommée « SOGETRONIC »

Et

Tout distributeur professionnel, personne physique, disposant de la pleine capacité juridique, agissant à titre professionnel ou toute personne morale agissant par l'intermédiaire de l'un de ses représentant dûment habilité, qui achète les produits de SOGETRONIC, en vue de les revendre aux consommateurs ou d'en faire usage.

Ci-après l'« Acheteur » ou « les Acheteurs ».

Article 1 - Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale entre les parties susvisées et sont systématiquement adressées ou remises à chaque Acheteur, par courrier électronique et accessibles sur le site internet <https://www.sogetronic.fr>, pour lui permettre de passer commande.

Si les présentes CGV étaient amenées à évoluer, celles-ci seraient mises à jour par l'envoi d'un nouveau courrier électronique et/ou sur le site internet <https://www.sogetronic.fr>.

Les présentes CGV s'appliquent à tous les produits vendus par SOGETRONIC, sauf accord spécifique préalable à la commande convenu par écrit entre les parties. En conséquence, la passation d'une commande par un Acheteur emporte l'adhésion sans réserve, de ce dernier, aux présentes CGV, sauf conditions particulières consenties par écrit par SOGETRONIC, à l'Acheteur.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Les présentes CGV prévalent sur tout autre document de l'Acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès et préalable de SOGETRONIC.

Le site internet <https://www.sogetronic.fr> ou l'accès à un ou plusieurs services sur ce site tel que l'espace de vente en ligne pourront, sans préavis ni indemnité, être temporairement indisponibles et ce, sans qu'un Acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité.

SOGETRONIC se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes CGV, en fonction des négociations menées avec l'Acheteur, par l'établissement de conditions de vente particulières.

SOGETRONIC peut, en outre, établir des conditions générales de vente catégorielles, dérogatoires aux présentes CGV, en fonction du type d'Acheteur considéré, selon des critères qui resteront objectifs. Les Acheteurs répondant à ces critères se verront alors appliquer ces conditions générales de vente catégorielles.

Article 2 - Produits

2-1 - Disponibilité

SOGETRONIC propose à la vente ses propres produits ainsi que les produits de marques de distributeurs tierces.

Les produits proposés à la vente sont ceux figurant sur le Catalogue de vente de SOGETRONIC ou sur le site <https://www.sogetronic.fr>, au jour de la passation de commande par l'Acheteur.

Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles. Bien que la tenue d'un indicateur de stock soit affiché en temps réel sur le site <https://www.sogetronic.fr>, il se peut qu'un produit fasse défaut (erreur d'inventaire ou autre). Dans de telles circonstances, SOGETRONIC s'engage à en informer l'Acheteur par tout moyen à sa convenance dans les meilleurs délais à compter de la commande.

Dans cette hypothèse, SOGETRONIC pourra, en accord avec l'Acheteur, programmer une nouvelle date de livraison en fonction de son réassort. A défaut d'accord ou en cas d'impossibilité de disposer du produit commandé, SOGETRONIC procédera au remboursement des sommes versées par l'Acheteur.

2-2 - Informations relatives aux produits

Malgré tout le soin apporté par SOGETRONIC dans le cadre de la présentation des produits et des informations relatives notamment à leurs caractéristiques essentielles, des variations minimales dans la représentation du produit, telles que les photos des produits, et ne portant pas sur les caractéristiques essentielles peuvent exister. Ces variations ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de SOGETRONIC.

Les informations mises en ligne sur le site internet <https://www.sogetronic.fr> ou sur le Catalogue de vente de SOGETRONIC n'exonèrent en aucun cas l'Acheteur de prendre connaissance de toute autre information jointe au produit ou portée sur le produit ou son emballage (précautions d'emploi, conditions de nettoyage...) avant mise en circulation des produits.

2-3 - Usage des produits

L'Acheteur s'engage à utiliser les produits conformément à leur destination et à respecter les notices d'emploi des produits pour une utilisation conforme de ces derniers.

SOGETRONIC ne saurait être tenue pour responsable du mauvais usage des produits notamment l'utilisation pour un usage autre que celui prévu.

Article 3 – Commandes

3.1 – Définition

Toute vente n'est parfaite qu'à compter de l'acceptation expresse et écrite de la commande de l'Acheteur, par SOGETRONIC.

Par cette commande, il faut entendre tout ordre portant sur les produits figurant sur le Catalogue de Vente en vigueur de SOGETRONIC ou sur le site internet <https://www.sogetronic.fr>, et accepté par SOGETRONIC, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande.

Aucune commande ne peut être effectuée pour un montant total inférieur à 360 euros HT.

3.2 – Modification

Les commandes transmises à SOGETRONIC sont irrévocables pour l'Acheteur, sauf acceptation écrite de SOGETRONIC.

En cas de modification de la commande par l'Acheteur, SOGETRONIC sera déliée des délais initialement convenus pour son exécution.

3.3 – Prise de commande

La prise de commande peut s'effectuer par email, téléphone, ou directement en magasin.

La prise de commande peut également s'effectuer sur le site internet de SOGETRONIC. Dans ce cas, cette prise de commande comprend les étapes suivantes :

- Étape 1 : Ajout des produits au panier.
- Étape 2 : Vérification des informations communiquées par l'Acheteur dans le cadre de l'ouverture de son compte Client ou lors de chacune de ses commandes. Ces informations devront être complètes, exactes et à jour. A défaut, SOGETRONIC ne sera pas en mesure d'exécuter les commandes.
- Étape 3 : Consultation des CGV.
- Étape 4 : Acceptation de l'ensemble des CGV en cochant la case « *J'accepte les conditions générales de vente* » (case décochée par défaut).
- Étape 5 : Validation de la commande en cliquant sur le bouton de validation.

L'Acheteur reçoit un accusé de réception par voie électronique de sa commande.

Cet e-mail de confirmation comprendra notamment les informations suivantes :

- la description des produits ;
- l'identification du numéro de la commande ;

- le montant total de la commande (prix HT et frais d'expédition, hors impôts, taxes, droits, prélèvements ou autres charges dus en vertu de la réglementation française ou de la législation d'un pays importateur ou d'un pays de transit seront à la charge de l' Acheteur) ;

Toute commande effectuée par l'Acheteur via les étapes précitées constitue une acceptation irrévocable des présentes CGV.

Il appartient à l'Acheteur, sous sa responsabilité, de conserver sur le support de son choix ces informations contractuelles.

SOGETRONIC se réserve le droit de ne pas confirmer la commande notamment en cas de refus d'autorisation de paiement, adresse erronée, indisponibilité des produits, ou tout autre problème sur le compte de l'Acheteur. Dans ce cas, SOGETRONIC en informera l'Acheteur par courrier électronique.

La commande ne devient définitive qu'après :

- vérification de la disponibilité du produit par SOGETRONIC dans les meilleurs délais à compter de l'envoi du mail accusant réception de ladite commande à l'Acheteur ;
- confirmation de commande par SOGETRONIC.

Article 4 – Livraisons

4.1 – Délai

La commande donne lieu à un délai de livraison d'un délai moyen de 24 à 72 heures pour la France et pouvant aller exceptionnellement jusqu'à deux semaines pour l'étranger, à compter de la réception du bon de commande et de l'éventuel acompte exigible à cette date.

Les commandes pourront être exécutées en une ou plusieurs livraisons, au choix de SOGETRONIC.

Toutes dates de livraison sont données à titre informatif et indicatif, celles-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

SOGETRONIC s'efforce de respecter le délai de livraison indiqué à l'acceptation de la commande, en fonction du délai logistique de référence dans la profession, et à exécuter les commandes, sauf cas force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle, telles que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, pandémie, difficultés d'approvisionnement, sans que cette liste ne soit limitative.

Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande.

Tout retard par rapport au délai indicatif de livraison initialement prévu ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par l'Acheteur et enregistrée par SOGETRONIC.

4.2 – Résolution

En cas de retard supérieur à quinze (15) jours ouvrables, et si ce retard n'est imputable ni à un cas de force majeure ni à une faute de l'Acheteur, la résolution de la vente pourra être demandée par l'Acheteur, auquel SOGETRONIC rétrocèdera l'éventuel acompte versé.

4.3 - Transfert de la propriété et des risques

Le transfert de propriété des produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix de ceux-ci par l'Acheteur, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement et peu important la date de livraison.

Le transfert des risques de perte et de détérioration des produits sera réalisé dès livraison et réception des produits par l'Acheteur.

Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite, conformément à l'article L. 624-16 du Code de commerce.

4.4 – Transport

Il appartient à l'Acheteur, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur.

Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois (3) jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L. 133-3 du Code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément à SOGETRONIC, sera considéré comme définitivement accepté par l'Acheteur.

4.5 – Réception

Sans préjudice des dispositions à prendre par l'Acheteur vis-à-vis du transporteur telles que décrites ci-dessus, en cas de vices apparents ou de manquants, toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés, ne sera acceptée par SOGETRONIC que si elle est effectuée par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai de trois (3) jours tel que prévu ci-dessus.

Il appartient à l'Acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés.

Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par l'Acheteur sans l'accord préalable et écrit de SOGETRONIC.

Les frais de retour ne seront à la charge de SOGETRONIC que dans le cas où un vice apparent, ou des manquants, sont effectivement constatés par lui ou son mandataire.

Seul le transporteur choisi par SOGETRONIC est habilité à effectuer le retour des produits concernés.

Lorsqu'après contrôle, un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par SOGETRONIC ou son mandataire, l'Acheteur ne pourra demander à SOGETRONIC que le remplacement des produits non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celui-ci, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

La réception sans réserve des produits commandés par l'Acheteur couvre tout vice apparent et/ou manquant. Toute réserve devra être confirmée dans les conditions prévues ci-dessus.

La réclamation effectuée par l'Acheteur dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par l'Acheteur des produits concernés.

La responsabilité de SOGETRONIC ne peut en aucun cas être mise en cause pour des faits survenus en cours de transport, des faits de destruction, avaries, perte ou vol, même s'il a choisi le transporteur.

4.6 - Suspension des livraisons

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, SOGETRONIC se réserve la faculté de suspendre toute livraison en cours et/ou à venir.

4.7 - Livraison subordonnée à un paiement comptant

Toutes les commandes que SOGETRONIC accepte d'exécuter le sont, compte tenu du fait que l'Acheteur présente les garanties financières suffisantes, et qu'il réglera effectivement les sommes dues à leur échéance, conformément à la législation.

SOGETRONIC aura également la faculté, avant l'acceptation de toute commande, comme en cours d'exécution, d'exiger de l'Acheteur communication de ses documents comptables, et notamment des comptes de résultat, même prévisionnels, lui permettant d'apprécier sa solvabilité. En cas de refus par l'Acheteur du paiement comptant, sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce dernier, SOGETRONIC pourra refuser d'honorer la (les) commande(s) passée(s) et de livrer le produit concerné, sans que l'Acheteur puisse arguer d'un refus de vente injustifié, ou prétendre à une quelconque indemnité.

Article 5 - Refus de commande

Dans le cas où un Acheteur passe une commande auprès de SOGETRONIC, sans avoir procédé au paiement dans les délais lui étant impartis de la (des) commande(s) précédente(s), SOGETRONIC pourra refuser d'honorer la commande et de livrer le produit concerné, sans que l'Acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Article 6 - Prix

Les prix publics et codes tarifs indiqués sur le Catalogue de Vente de SOGETRONIC et sur le site internet <https://www.sogetronic.fr> sont des prix conseillés qui ne sont qu'une recommandation de ce que l'on considère comme reflétant le marché, et ne peuvent être considérés en aucun cas comme une obligation.

Les prix d'achat sont fixés par le tarif en vigueur au jour de la passation de la commande.

Les prix d'achat sont indiqués en euros et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services.

Tous les impôts, taxes, droits, prélèvements ou autres charges dus en vertu de la réglementation française ou de la législation d'un pays importateur ou d'un pays de transit seront à la charge de l'Acheteur.

Sur le site internet <https://www.sogetronic.fr>, les prix des produits sont indiqués sur l'espace de vente en ligne dédié à cet effet. Ces prix ne tiennent pas compte des frais d'expédition, qui seront indiqués en sus

du prix au niveau du « panier », lorsque l'Acheteur est invité à confirmer sa commande. Lors de la confirmation par e-mail de la commande de l'Acheteur, il sera indiqué le montant total de la commande (prix + frais d'expédition) en euros.

SOGETRONIC se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

Article 7 - Réduction de prix

L'Acheteur peut bénéficier de certaines remises et ristourens, notamment en fonction des quantités, de la régularité et/ou de l'ancienneté de sa relation avec SOGETRONIC.

Article 8 – Paiement

8.1 - Paiement au comptant à la commande

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la commande. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date.

8.2 – Mode de paiement

Les modes de paiement sécurisés suivants sont utilisés :

- par cartes bancaires : Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues,
- par virement bancaire,
- par lettre de change relevée non acceptée,
- par un lien pour toute commande supérieure à 1000 euros.

L'Acheteur garantit à SOGETRONIC qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande.

SOGETRONIC se réserve le droit de suspendre toute de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement.

SOGETRONIC se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration. SOGETRONIC a mis en place une procédure de vérification des commandes destinée à assurer qu'aucune personne n'utilise les coordonnées bancaires d'une autre personne à son insu.

Dans le cadre de cette vérification, il pourra être demandé à l'Acheteur d'adresser par courrier électronique à SOGETRONIC une copie d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. La commande ne sera alors validée qu'après réception et vérification par SOGETRONIC des pièces envoyées.

Les paiements effectués par l'Acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par SOGETRONIC.

8.3 - Non-paiement

Tout montant TTC non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par l'Acheteur de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte de l'Acheteur.

SOGETRONIC se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte journalière par jour de retard.

Enfin, SOGETRONIC se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours en cas de non-paiement, même partiel, d'une commande.

8.4 - Frais de recouvrement

En cas de retard de paiement, l'Acheteur devra une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros, de plein droit et sans notification préalable.

SOGETRONIC pourra demander à l'Acheteur une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Article 9 – Garantie

SOGETRONIC exclut expressément la garantie légale des vices cachés, pour tous les vices dont les produits peuvent être atteints, sauf si le vice est indécélable.

SOGETRONIC offre néanmoins une garantie commerciale par laquelle elle garantit que les produits livrés sont conformes aux spécifications convenues et exempts de tout défaut de matière, de fabrication ou de conception les rendant impropres à l'utilisation à laquelle ils sont destinés, pendant une durée de deux ans à compter de la date de facture en magasin au client final.

Cette garantie n'est pas applicable aux produits consommables.

La garantie ne couvre pas les vices apparents, les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par accident, de quelque nature que ce soit, par une modification du produit non prévue ni spécifiée par SOGETRONIC, par son usage anormal, pour son utilisation dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il est fabriqué, notamment dans des conditions non prescrites par le fabricant ou SOGETRONIC.

En cas de constatation d'un défaut couvert par la garantie pendant la période susmentionnée et révélé après la réception des produits, le consommateur doit notifier SOGETRONIC par écrit, en précisant la nature du défaut.

Le consommateur devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés, SOGETRONIC se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation, vérification sur place et éventuelle expertise.

Sous réserve de la notification écrite dans les délais, SOGETRONIC s'engage à remédier au défaut constaté en remplaçant gratuitement ou réparant les produits défectueux, à sa discrétion, à l'exclusion de toute autre réparation ou indemnité.

Les frais de port aller pour envoyer le matériel défectueux chez SOGETRONIC sont à la charge du revendeur. Les frais de port retour pour envoyer le matériel réparé chez le revendeur sont à la charge de SOGETRONIC. Il est impératif de vérifier l'état du matériel retourné à la réception de celui-ci.

Article 10 - Force majeure

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution de leurs obligations.

Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits déchargeant SOGETRONIC de son obligation de livrer les produits dans les délais initialement prévus : les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel du SOGETRONIC ou de ses transporteurs habituels, l'incendie, l'inondation, la guerre, les arrêts de production dus à des pannes fortuites, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première, les épidémies et pandémies, les barrières de dégel, les barrages routiers, grève ou rupture d'approvisionnement EDF-GDF, ou rupture d'approvisionnement pour une cause non imputable à SOGETRONIC, ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement qui ne serait pas imputable à d'autres fournisseurs.

Dans de telles circonstances, SOGETRONIC préviendra l'Acheteur par écrit, notamment par courrier électronique, dans les 24 heures de la date de survenance des événements, le contrat liant SOGETRONIC et l'Acheteur étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de trente (30) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par SOGETRONIC et son Acheteur pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat de vente.

Article 11 – Délai de rétractation

L'Acheteur étant un professionnel achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le Code de la consommation.

Article 12 – Propriété intellectuelle

L'Acheteur s'interdit, sauf autorisation expresse et préalable de SOGETRONIC, toute utilisation des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle de SOGETRONIC, de quelque manière que ce soit.

L'ensemble des éléments (textes, images, logos, marques, bases de données...) présents sur le site internet <https://www.sogetronic.fr> est protégé par des droits de propriété intellectuelle et ne peut être reproduit ou utilisé sans l'accord préalable et écrit de SOGETRONIC.

Les produits vendus par SOGETRONIC et le site internet <https://www.sogetronic.fr> sont protégés par des droits de propriété intellectuelle.

Les marques et les logos de SOGETRONIC ainsi que d'autres signes distinctifs que ceux protégés par des droits privatifs et de propriété intellectuelle (y compris les noms commerciaux, présentations de produits, noms de domaine Internet, droits attachés aux dessins et modèles, droits d'auteur, etc.) liés aux produits sont la propriété exclusive de SOGETRONIC.

L'Acheteur ne devra utiliser les signes distinctifs de SOGETRONIC qu'au profit de SOGETRONIC.

L'utilisation de supports promotionnels non fournis par SOGETRONIC en relation avec les produits devra être approuvée au préalable et par écrit par SOGETRONIC.

L'Acheteur s'engage à ne pas contrefaire les signes distinctifs de SOGETRONIC et à ne pas les utiliser sans autorisation, pour quelque raison et sur quelque support que ce soit.

L'Acheteur s'abstiendra d'enregistrer ou d'utiliser toute marque, nom commercial, présentation de produit, logo, nom de domaine, dessin ou modèle ou tout autre élément quel qu'il soit, identique, similaire et/ou susceptible d'être confondu avec ceux de SOGETRONIC.

Article 13 – Données personnelles

L'Acheteur est informé que SOGETRONIC, en tant que Responsable de traitement au sens du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), met en oeuvre des traitements de données à caractère personnel recueillies auprès de l'Acheteur.

Les données personnelles recueillies auprès de l'Acheteur sont enregistrées dans le fichier Clients de SOGETRONIC et sont indispensables au traitement de la commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

Ces traitements ont pour base juridique l'intérêt légitime poursuivi par SOGETRONIC, l'exécution de mesures précontractuelles ou contractuelles, le respect d'obligations légales et réglementaires et le consentement de l'Acheteur, par l'acceptation des présentes CGV.

Ces données sont susceptibles d'être communiquées aux prestataire et sous-traitants de SOGETRONIC.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les prestataires et sous-traitants n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, SOGETRONIC s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable de l'Acheteur, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Elles ne sont pas transférées vers des États non-membres de l'Union européenne. Si tel devait être le cas, l'Acheteur en sera informé ainsi que des mesures prises pour protéger la sécurité des données.

Elles sont conservées par SOGETRONIC le temps nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées, ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

Conformément à la réglementation applicable, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse email suivante : communication@sogetronic.fr.

Pour en savoir plus sur le traitement des données personnelles de l'Acheteur par SOGETRONIC, l'acheteur est invité à consulter la Politique de protection des données personnelles.

Article 14 – Renonciation

Le fait pour SOGETRONIC de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 15 - Attribution de juridiction

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires.

À défaut d'un règlement amiable du litige dans un délai maximum de trois (3) mois, tout différend au sujet de l'application des présentes CGV et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente conclus par le SOGETRONIC, ou au paiement du prix, sera porté devant le Tribunal de Commerce de Paris, quel que soit le lieu de la commande, de la livraison, du paiement et le mode de paiement, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Les lettres de change ne font ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

L'attribution de compétence est générale et s'applique, qu'il s'agisse d'une demande principale, d'une demande incidente, d'une action au fond ou d'un référé.

Article 16 - Droit applicable

Toute question relative aux présentes CGV ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit, et à titre supplétif, par la convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises.

Article 17 - Acceptation de l'Acheteur

Les présentes CGV ainsi que les tarifs et barèmes concernant les remises et ristournes ci-joints, sont expressément agréés et acceptés par l'Acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.